

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (Part I)
CODE ISIN : FR0010199075
FCP géré par SMA GESTION
OPCVM soumis au droit français

Nom de l'initiateur : SMA GESTION

Site internet : www.smagestion.fr

Contact : Appelez 01 40 59 72 09 pour de plus amples informations.

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de SMA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. SMA GESTION est agréée en France sous le numéro GP97-133 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée : L'OPC a été créé le 01 août 2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : En souscrivant dans le fonds Bati Actions Investissement, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de réaliser, par le biais d'une gestion active, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle des marchés actions des pays de la Zone Euro sur la durée de placement recommandée.

La performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indice EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) après prise en compte des frais courants. L'indice EuroStoxx 50 est représentatif des marchés actions des grandes capitalisations boursières des pays de la Zone Euro.

Le fonds est exposé à 90% minimum sur les marchés actions de la Zone Euro et des autres pays européens (les autres pays membres de l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège et le Royaume Uni). Le processus d'investissement du fonds est fondé sur une approche purement « bottom-up » sans biais de style, et repose sur une analyse fondamentale de chaque titre candidat à l'investissement. Ce travail d'analyse s'appuie sur une méthodologie développée par les équipes de SMA Gestion constituée de trois étapes :

- La sélection de l'univers d'investissement : un premier filtre sélectionne des émetteurs dont le siège social se situe dans la zone géographique mentionnée ci-dessus et dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros.
- L'analyse financière : les entreprises doivent présenter selon l'analyse de la société de gestion une rentabilité forte et pérenne, une structure financière saine, être positionnées dans un secteur qui n'est pas en décroissance structurelle et aligner les intérêts des investisseurs minoritaires sur celui du management et d'éventuels investisseurs majoritaires.
- La valorisation doit déterminer les prix d'interventions.

Le portefeuille (environ une cinquantaine de valeurs) est constitué par agrégation d'opportunités. Il est composé en majorité d'actions qui respectent les critères évoqués précédemment.

Des titres ne respectant qu'une partie des quatre critères mentionnés dans l'analyse financière peuvent néanmoins être intégrés au portefeuille en raison

premièrement de leur valorisation attractive et/ou deuxièmement d'éléments spécifiques concernant leurs fondamentaux (notamment restructuration en cours, retournement potentiel de l'activité, fusion/acquisition). Ces titres pourront représenter 50% maximum du portefeuille. Ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds, les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros, et les actions en portefeuille dont la capitalisation deviendrait inférieure à 100 millions d'euros.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en produits de taux. L'investissement est réalisé en titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics ou privés de notation Investment Grade. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou pas l'analyse de crédit interne de la société, ne sera présent dans le portefeuille.

Le fonds pourra investir dans les instruments dérivés qui exposeront ou couvriront le fonds au risque actions à hauteur de 10% maximum pour les futures sur indice, les options sur actions et sur indice et / ou 10% maximum pour les titres intégrant des dérivés. La somme des deux expositions ne dépassera pas 10% et n'entraînera aucune surexposition.

Le fonds est exposé à 30% maximum au risque de change.

Indicateur de référence : EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis)

Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Affectation des revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de CACEIS INVESTORS SERVICES. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

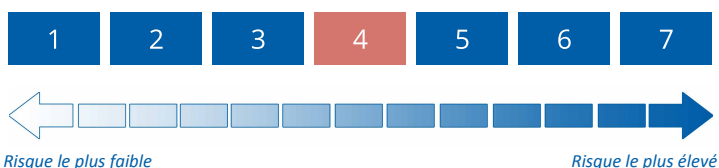
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs.

Dépositaire : INVESTIMO

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.smagestion.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le recours aux produits dérivés peut impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques et des pertes importantes.

Risque en capital : Il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le FCP n'intègre aucune garantie en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 050 €	2 320 €
	Rendement annuel moyen	-79.53%	-25.34%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270 €	9 540 €
	Rendement annuel moyen	-17.29%	-0.93%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 €	13 890 €
	Rendement annuel moyen	2.45%	6.79%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 700 €	16 810 €
	Rendement annuel moyen	37.04%	10.94%

Scénarios 1 an : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre avril 2018 et avril 2019 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.
Scénarios 5 ans : Ce type de scénario défavorable est une estimation, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mai 2014 et mai 2019 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si SMA GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

SMA GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC. Par conséquent, le défaut de SMA GESTION n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	498 €	1 235 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.00%	1.98% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.78% avant déduction des coûts et de 6.79% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	196 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	98 EUR
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SMA GESTION (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SMA GESTION : veuillez contacter la société SMA GESTION, par courriel (smagestion@smabtp.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (SMA GESTION – à l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne– SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.smagestion.fr
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.smagestion.fr.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SMA GESTION et ne soit pas satisfait de la réponse de SMA GESTION (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse : Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base, le règlement, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Fonds. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.